

NANTES DU 6 AU 8 JUIN 2024

LES PRESTATIONS PROPOSÉES DANS LE CADRE DU 8^{ème} CONGRÈS DE L'UFSBD S'ENTENDENT :

HORS TRANSPORT

HORS HÉBERGEMENT

A. CONGRESSISTE : INSCRIPTION AU CONGRÈS SANS HÉBERGEMENT du jeudi 6 juin au samedi 8 juin 2024 matin

Cette offre tarifaire comprend :

A1. Inscription Congrès "Praticien Adhérent à une UFSBD Départementale", le prix comprend :

- Les droits d'inscription, l'accès aux salles de réunion équipées, les frais pédagogiques du jeudi 6 juin 2024 après l'Assemblée Générale au Samedi 8 juin 2024 matin,
- les documents de travail et l'organisation du programme assurant la présence des conférenciers et animateurs
- Les pauses à l'UFR d'Odontologie de Nantes du jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 juin 2024
- Les déjeuners à l'UFR d'Odontologie de Nantes avec forfait boissons du vendredi 7 et du samedi 8 juin 2024
- Le dîner avec forfait boissons du jeudi 6 juin 2024 avec un verre de bienvenue
- La soirée conviviale du vendredi 7 juin 2024 avec forfait boissons
- Les temps de cohésion de groupe organisés par l'UFSBD le jeudi 6 juin 2024 en fin d'après-midi et le vendredi 7 juin 2024 fin d'après-midi
- L'assurance "Responsabilité Civile Organisateur et Exploitant" (Verspieren)

A2. Inscription "Praticien Non Adhérent à une UFSBD Départementale" - le prix comprend :

Les prestations à l'identique telles que décrites en A1., sans la remise réservée aux "Praticiens adhérents à une ufsbd départementale"

B. PERSONNE ACCOMPAGNANTE D'UN CONGRESSISTE

B1. FORFAIT SANS HÉBERGEMENT

- Ce forfait est proposé exclusivement à chaque personne accompagnante d'un praticien ;
- Le tarif ne pourra être appliqué que dans la mesure où un (1) forfait congressiste minimum (A. Inscription Congrès) aura été acquitté

Inscription « Forfait Personne Accompagnante d'un Congressiste »- le prix comprend :

- Le dîner avec forfait boissons du jeudi 6 juin 2024 avec un verre de bienvenue
- La soirée conviviale du vendredi 7 juin 2024 avec forfait boissons
- Les temps de cohésion de groupe organisés par l'UFSBD le jeudi 6 juin 2024 en fin d'après-midi et le vendredi 7 juin 2024 fin d'après-midi

B2. Les prestations suivantes, complémentaires au « Forfait Personne Accompagnant » sont proposées sur inscription préalable uniquement :

B2a. Déjeuner traiteur à l'UFR d'Odontologie de Nantes du Vendredi 7 Juin 2024- inscription complémentaire réservée aux personnes accompagnantes

B2b. Déjeuner traiteur à l'UFR d'Odontologie de Nantes du Samedi 8 juin 2024 - inscription complémentaire réservée aux personnes accompagnantes

D. PRESTATIONS SPÉCIFIQUES DEVISÉES (*)

Toute demande devra être clairement exprimée par écrit.

La ou les prestations proposées devront être acceptées préalablement par écrit

Les tarifs devisés s'appliqueront selon les conditions de vente fournies avec chaque devis (se référer à l'information envoyée).

E. NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS :

- L'hébergement pour la durée du Congrès UFSBD 2024
- Les dépenses d'ordre personnel comme les consommations au bar ou tous extras
- Les activités payantes non spécifiées dans les rubriques ci-dessus « l'offre tarifaire comprend »
- Le transport du Congressiste et de son accompagnateur éventuel ; chaque personne s'occupera individuellement de son acheminement aller/retour.
- L'assurance individuelle ou responsabilité civile; chaque congressiste devra disposer de sa propre assurance

(*) Il est précisé qu'en cas de non présentation à une prestation ou de non consommation d'une prestation, qu'elle soit dans un des forfaits proposés décrits ci-dessus ou proposées en prestations complémentaires ou devisées, il ne pourra être demandé aucun remboursement ou minoration de prix

F. NOTE DE L'ORGANISATEUR

L'UFSBD se réserve le droit de modifier à tout moment les droits d'inscription si le quantitatif congressiste n'est pas atteint.

L'UFSBD peut être amenée à annuler ou modifier le déroulement en tout ou partie de la manifestation pour des raisons climatiques ou fermeture exceptionnelle de sites.

L'UFSBD ne saurait être tenue responsable des désagréments ou annulation de la manifestation, résultant d'une pandémie, grèves des compagnies aériennes, des aéroports ou des infrastructures d'hébergement ou de restauration.

G. MODALITÉS DE RÈGLEMENT DE L'INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'UFSBD

Le règlement se fait par carte bancaire, virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre de l'UFSBD.

Les prix indiqués au recto du présent bulletin ont été calculés sur une base minimum de congressistes et en fonction des données économiques en vigueur à la date du 20/12/2023 et sont sous réserve d'augmentation ultérieure répercutable sur le prix de vente (variations des tarifs de nos prestataires de service à la date du Congrès de l'UFSBD, nombre inférieur de congressistes...) et dans la limite des places disponibles.

ANNULATION / MODIFICATIONS

Les frais de gestion et d'inscription resteront acquis, quelles que soient les raisons et la date de l'annulation, soit 100 € (tarif en vigueur au 20 décembre 2023)

En cas d'annulation, nous serions obligés de retenir les frais supplémentaires inscrits ci-dessous :

- à 60 jours avant le 1^{er} jour de la manifestation : 50% de frais calculés sur le total général du bulletin d'inscription ,
- de 61 à 30 jours avant le 1^{er} jour de la manifestation : 70% de frais calculés sur le total général du bulletin d'inscription ,
- à moins de 30 jours avant le 1^{er} jour de la manifestation : 100% de frais calculés sur le total général du bulletin d'inscription

LA FINALISATION DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE IMPLIQUE L'ACCEPTATION DE LA TOTALITÉ DES CONDITIONS GÉRALES DE VENTES ET D'ANNULATION EXPOSÉES CI-DESSUS

Pour toutes questions, informations :

info@ufsbd.fr

01 44 90 72 87